

COMMUNIQUÉ

Stains, le 1^{er} août 2025

Sécurité alimentaire des commerces : Tolérance zéro.

Suite à des signalements d'habitant.e.s relatifs à de graves manquements en matière de sécurité alimentaire, **le service Hygiène de la municipalité a effectué un contrôle inopiné au sein de la boulangerie *La Tradition de Stains*, située au 64 avenue Louis Bordes, le 31 juillet.**

Ce commerce faisait l'objet d'une attention particulière de la part des services de la ville. En effet, un contrôle sanitaire, en juin 2023, avait donné lieu à une injonction municipale et une fermeture administrative avait été décidée par la Direction Départementale de la Protection des Populations en avril 2024.

Si face aux constatations effectuées par le service Hygiène, le commerçant a fait le choix de fermer de lui-même son établissement, **la municipalité a, quant à elle, dans l'urgence, pris un arrêté de fermeture administrative pour éviter sa réouverture dans de telles conditions.**

Soucieuse de garantir des commerces de qualité aux habitant.e.s, la ville procède régulièrement à des contrôles au sein des établissements. Ces contrôles - 65 sur la période 2024/2025 - portent tant sur le respect des normes d'hygiène que sur celui des horaires de fermeture, en partenariat avec la Police nationale.

Au vu des récentes constatations des services de la ville, **d'autres visites inopinées se dérouleront dans les prochaines semaines afin de s'assurer du bon respect des réglementations en vigueur et de protéger la santé des Stanoises et des Stanois.**

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains